

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 2

Artikel: Bilan annuel 2005 de la CENAL

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-370333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCENTRATION SUR LES INTEMPÉRIES

Bilan annuel 2005 de la CENAL

OFPP. Pour la Centrale nationale d'alarme (CENAL) également un second semestre marqué par les intempéries. Après un premier semestre 2005 relativement calme, particulièrement sur le front des catastrophes naturelles, le nombre des événements annoncés à la CENAL a rapidement regagné le niveau des années précédentes. En effet, les intempéries suivies d'inondations catastrophiques du mois d'août dernier ont mis brusquement fin à cette période de répit. Pendant cinq jours, la CENAL est restée à pied d'œuvre 24 heures sur 24.

De janvier à juin 2005, 141 événements survenus en Suisse et à l'étranger ont été notifiés à la CENAL. Par la suite, 49 événements ont été signalés pour le seul mois de juillet. Avec un total de 216 alertes, le bilan du deuxième semestre est similaire à celui de la période correspondante des années précédentes (quelque 190 annonces). Au total, 357 événements ont donc été notifiés à la CENAL. Ce chiffre est toutefois très peu représentatif du travail fourni par le service d'astreinte et par les différentes unités de la CENAL. Les intempéries et inondations d'août 2005 apparaissent comme un événement isolé dans les statistiques, alors qu'elles ont mobilisé 30 personnes jour et nuit pendant cinq jours sans interruption. D'autres événements sont traités préventivement, si bien qu'ils ne sont parfois même pas enregistrés dans les statistiques. C'est le cas de l'incendie dévastateur du 11 décembre 2005, à Hemel/Hempstead (Grande-Bretagne), qui pouvait avoir des répercussions nocives jusque sur le continent.

En service 24 heures sur 24 pendant les intempéries

Le premier avis d'intempéries de Météo Suisse a été transmis par la CENAL le dimanche 21 août, vers midi. Pendant la nuit déjà, de premiers comptes rendus de la situation sont parvenus des cantons. Le lundi, à 6 h 30 du matin, la CENAL a constitué un centre de suivi de la situation. La CENAL et une partie de l'état-major du Conseil fédéral ont ensuite travaillé durant 5 jours non-stop en tant que centre d'information et de suivi de la situation. La CENAL a assuré le suivi coordonné de la situation au profit des organes de conduite, en collaboration avec les nombreux intervenants issus des cantons, de la Confédération, d'entreprises privées et de l'étranger. A

cet effet, des cartes et des comptes rendus de la situation générale en Suisse ont été établis sur la base des informations reçues ou systématiquement recherchées. La CENAL a dû en outre satisfaire à une multitude de besoins particuliers en matière de renseignements. Elle s'est ainsi chargée pour la Bundeswarnzentrale du Ministère de l'Intérieur de l'Autriche de clarifier la situation dans le Vorarlberg, le contact direct depuis Vienne étant temporairement coupé. Vers la fin de la semaine, la situation générale en Suisse s'était notablement stabilisée et l'aide à la conduite de la CENAL n'était plus indispensable. La CENAL a donc dissous le centre de suivi de la situation, le vendredi 25 août, à 15 heures. Par contre, les membres du service d'astreinte sont restés tout le week-end en état d'alerte renforcée.

Anticiper l'événement est un impératif

L'année dernière, la pollution observée à la surface des lacs de la Suisse centrale avait suscité des interrogations. Le canton de Schwyz s'était alors adressé à la CENAL pour lui demander si elle avait connaissance d'un événement pouvant être responsable de ce phénomène. Grâce aux modèles de dispersion météorologique, il a été possible de découvrir qu'un incendie dans un dépôt de munitions en Ukraine était à l'origine des infimes particules de métaux lourds. Les analyses effectuées par l'Office cantonal de l'environnement du canton de Schwyz ont permis de confirmer cette première hypothèse quelques semaines plus tard. C'est ce genre de problèmes que le service d'astreinte de la CENAL a voulu anticiper lors de l'incendie de décembre 2005 à Hemel/Hempstead. En collaboration avec MétéoSuisse, il a été possible de pronostiquer le trajet des énormes nuages de fumée et de suie et d'en conclure qu'il y avait fort peu de chances que la Suisse soit touchée.

Volume constant des alertes en provenance de l'étranger

Le rapport entre les événements survenus en Suisse et à l'étranger est resté pratiquement constant. Près des deux tiers des annonces ont concerné des événements qui se sont produits à l'étranger (241 sur les 357). La majeure partie étaient imputables aux centrales nucléaires et à des sources radioactives perdues, découvertes fortuitement, ou saisies. Quant aux événements qui ont eu lieu en Suisse, environ la moitié ont consisté en alertes météorologiques et avis de séismes. □

Et puis, pour terminer ce tour d'horizon, une planification de l'engagement «Eurofoot 2008» se justifie.

Le message des autorités

C'est avec dignité mais aussi un brin d'émotion que Micheline Spoerri a apporté les salutations du Conseil d'Etat. Revenant aussi brièvement sur l'évolution des catastrophes, elle a souligné combien il est important et nécessaire de se préparer et de se perfectionner dans le sens voulu par la Loi sur la protection de la population.

Micheline Spoerri a voulu aussi sensibiliser tout un chacun sur les dangers que peuvent représenter les menaces biologiques (souvent mises de côté) ainsi que celle que représente le trop fameux virus H5N1 auquel on ne peut s'empêcher de penser à propos d'éventuelles pandémies.

Tout en souhaitant que la SCG poursuive ses missions, elle en appelle à la responsabilité des autorités qui se doivent d'adapter en permanence les moyens alloués à la préservation des personnes et des biens. □

